

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan de l'Opération Interministérielle Vacances (OIV) 2018



OIV au centre aquatique de Nogent par les équipes DDPP, DDCCS et ARS, le 4 juillet 2018

Comme chaque été, l'Opération Interministérielle Vacances (OIV), menée par les services de la Direction départementale de la protection des populations, la direction départementale de la cohésion sociale et la délégation territoriale de l'ARS, a été déployée sur l'ensemble du département du Val-de-Marne du 1er juin au 15 septembre 2018.

Dans ce cadre, les agents des services de l'Etat ont été pleinement mobilisés pour mener des opérations de contrôle mais également des actions de prévention et de pédagogie auprès des professionnels afin d'assurer la protection économique et la sécurité des consommateurs sur leurs lieux de loisir et de vacance.

Cet été, les contrôles ont été conduits en ciblant trois axes prioritaires :

- l'hébergement de plein air et l'offre en ligne ;
- les activités et produits liés au bien être, à la détente et aux loisirs ;
- les services de restauration dans les zones à forte densité touristique.

L'OIV 2018 a donné lieu à **1114 contrôles** dont 520 pour la DDPP et 594 pour l'ARS. Lorsque les manquements mis en évidence conduisaient à un préjudice important pour les

consommateurs (notamment lorsque leur sécurité était mise en cause), les services ont été amenés à prendre des sanctions dont l'ampleur dépend de la gravité des manquements constatés.

Au cours de l'été ce sont ainsi **123 mesures** qui ont été prises par les services :

- 85 avertissements ;
- 74 mises en demeure ;
- 29 procès-verbaux ;
- 5 arrêtés de fermetures administratives.